

Cher·e·s membres, cher·e·s collègues,
Bonjour à toutes et à tous,

Les vacances sont à nos portes et nos équipes se préparent à passer en mode été... Nous espérons que les semaines à venir vous offriront des possibilités de repos, de recul, d'envisager le travail autrement. Mais avant cela, nous tenions à revenir vers vous au sujet des travaux concertés avec le secteur sur le **mémoire politique des Centres culturels** en vue des élections de 2024.

Mémoire ?

Il s'agit d'un document qui présente la situation de notre secteur et qui défend ses principales revendications pour la nouvelle législature.

Il sera diffusé publiquement début 2024 mais il s'adressera surtout aux partis politiques afin de nourrir leurs programmes pour les années à venir et **placer les Centres culturels à l'agenda politique**. Il nous servira également en tant qu'outil de référence et de support après les élections, dans le cadre de nos contacts avec les partis qui constitueront la future majorité et ensuite avec le ou la futur·e Ministre de la Culture, lorsque nous défendrons des propositions précises pour garantir un **soutien optimal au secteur durant la prochaine législature**.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Un travail en plusieurs étapes est en cours pour permettre à nos équipes de rédiger le mémoire conjointement et avec le secteur, ce travail nous occupera encore quelques mois.

Mais c'est aujourd'hui que les partis politiques définissent leurs programmes. Pour cette raison, nous venons de leur transmettre une **première note** qui annonce les principaux éléments du mémoire de manière condensée. Nous joignons cette note à ce mail afin de vous permettre d'en prendre connaissance.

Elle a été établie suite à plusieurs réunions au sein de nos instances (CAC de l'ACC, CA de l'ASTRAC et de l'ACC, CA conjoints des deux fédérations) et suite aux échanges avec nos membres dans le cadre des **ateliers du 1er juin 2023** organisés à la suite de nos assemblées générales - vous pouvez découvrir les rapports de ces ateliers en [suivant ce lien](#).

Et la suite ?

Avant d'entamer le travail de rédaction au sens propre, nous avons prévu une période pour **permettre au secteur de nourrir les contenus du Mémoire**.

- Dès aujourd'hui, **vous pouvez en tant que professionnel·le en Centres culturels nous donner vos suggestions pour compléter et améliorer la note**. Quelle priorisation des points? Comment développer et renforcer l'argumentaire? Nous sommes également intéressés par vos bonnes pratiques qui permettront de mettre en valeur la plus-value des Centres culturels dans notre société de façon très concrète.
- Ensuite, à la rentrée, nous prendrons contact avec les concertations régionales et autres regroupements de Centres culturels afin de les inviter à nous aider à récolter des contributions collectives.

Les différentes contributions que nous recevrons permettront à nos équipes de rédiger, à partir de fin

octobre, le mémorandum dans sa version complète.

Celui-ci sera **transmis aux membres** des deux fédérations dans le courant du mois de décembre avant d'être diffusé.

La version finale tiendra compte des éventuelles demandes de modification qui feront l'objet d'un avis majoritaire.

Une question? Une proposition?

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Au plaisir de vous lire, entendre et/ou revoir.

Et surtout, profitez de l'été!

Les équipes de l'ACC et l'ASTRAC

Association des Centres culturels de la Communauté française - ACC asbl

Avenue des Arts 7-8 1210 Bruxelles

GSM : +32 483 239 001

www.centres-culturels.be

ASTRAC

Réseau des professionnels en Centres culturels asbl

rue du Couvent 4 6810 Jamoigne

+32 (0)61 29 29 19

www.astrac.be